

A portrait of Stéphane Campana, a middle-aged man with grey hair and a beard, wearing a dark suit, white shirt, and patterned tie. He is standing in front of a bookshelf filled with books. The background is slightly blurred. The top right corner of the image has a blue circular graphic element containing text.

**Stéphane  
Campana**

**Ancien Bâtonnier de la  
Seine-Saint-Denis**

**Ancien Président de la  
commission des Droits de  
l'Homme et des Libertés de la  
Conférence des Bâtonniers**

**Rassembler,  
Agir, Communiquer**

conference@campana2022.fr • 28 rue Scandicci • 93500 Pantin • 01 48 43 75 32 • 06 10 92 92 79

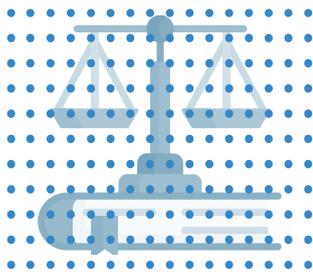
 <https://www.linkedin.com/in/stéphane-campana-aa101328/>

 @StephanCampana

# Profession de foi

L'indépendance de la Profession d'avocat reste l'un des facteurs constitutifs de toute démocratie et ne peut s'entendre que par l'existence des Ordres et le pouvoir de leur Bâtonnier.

C'est pourquoi, elle est **indissociable** de **l'autorégulation** qui doit être précieusement défendue.



L'accès au droit pour tous nos concitoyens afin de faire valoir leurs droits, doit être réel et non virtuel ; il suppose l'existence d'avocats répartis sur l'ensemble du territoire national.

La Conférence des Bâtonniers doit donc réunir en son sein tous les Barreaux, quelle que soient leur taille et leur influence, de France métropolitaine et d'Outre-Mer, et les représenter, tout en respectant et en défendant leur existence, leur différence et leur indépendance.

**La Conférence des Bâtonniers** doit avant tout apporter son soutien aux Bâtonniers dans l'exercice quotidien de leur fonction; il lui incombe de les aider à accomplir leur tâche dans une réalité toujours plus complexe, et ainsi promouvoir la mutualisation de moyens.

Sa fonction la conduit à jouer un rôle politique à l'intérieur de la profession mais aussi à l'égard des Pouvoirs Publics, dans la concorde, avec les autres instances nationales.

En gardant à l'esprit ces objectifs essentiels et voulant m'inscrire dans la continuité de ses actions, j'ai l'ambition de renforcer son rôle de soutien dans les changements que les bâtonniers doivent accompagner mais aussi son influence pour affronter les dangers susceptibles de menacer les valeurs qui la construisent

# Mon parcours

**Mon activité professionnelle** s'est entièrement déroulée au sein du Barreau de la Seine Saint Denis (Bobigny) dont j'ai été le Bâtonnier pour les années 2015-2016.

J'ai connu les bouleversements de notre Profession et de nos institutions représentatives, mais nous assistons actuellement à un **véritable changement de paradigme**.

**Confronté à ces évolutions**, j'ai conservé le sentiment inchangé qui nous anime tous et nous unit dans nos différences, **la passion d'être Avocat**.



Nos valeurs incarnent un idéal plus grand que chacun d'entre nous et que symbolise si fièrement la robe que nous portons.



**La fusion de la CARPA de la Seine Saint Denis avec celle du Val de Marne** a constitué l'une des réussites de mon mandat de Bâtonnier, qui a également été marqué par un succès de communication.

**Chacun se rappellera sans doute de l'opération « Demain j'attaque l'Etat », qui m'a propulsé devant les médias nationaux.**

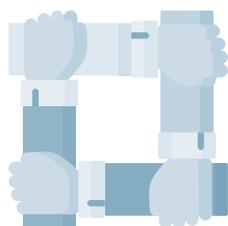
**J'ai réclamé et obtenu les moyens** indispensables au fonctionnement de la juridiction de BOBIGNY.

La lumière médiatique a alors mis en exergue l'indigence des moyens de la Justice.



**J'ambitionne de mener au plan national ce combat médiatique gagnant.**

Aussi légitimes soient-ils, nos combats resteraient dérisoires si l'on ne gagnait pas la bataille de l'opinion, seul levier efficace pour être entendus des pouvoirs publics.



Il m'est alors apparu évident de **proposer ma candidature au Bureau de la Conférence des Bâtonniers**, et dès mon élection, j'ai cherché à partager cette vision.

Mon expérience d'ancien **Bâtonnier de la Seine Saint Denis** m'a naturellement conduit à intégrer la commission « **Accès au Droit** ».



Le combat permanent afin d'obtenir une **rémunération décente** pour les avocats participe de la défense de la dignité inscrite dans notre serment d'avocat; j'y ai beaucoup travaillé et ne relâcherai jamais la pression dans cet objectif.



J'ai porté au sein de la commission pénale puis de la commission « **Droits de l'Homme et Droits de la Défense** » dont j'ai obtenu la création et la présidence, la voix

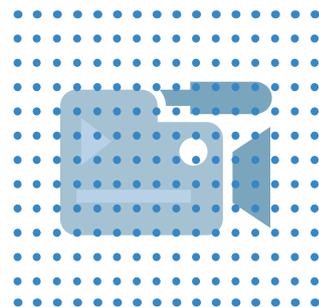
et la réflexion de la Conférence sur des sujets internationaux tels que la Turquie où j'ai « mouillé ma robe » en participant à plusieurs audiences dans ce pays.



**Mon travail a également porté sur les sujets d'actualité au plan national, ainsi l'analyse critique des textes, décrets et ordonnances à tendance liberticide, édictés par des Pouvoirs Publics, jusqu'aux récents recours devant le Conseil d'Etat.**

La gestion de la crise sanitaire, les atteintes aux droits de la Défense notamment à la CNDA et l'organisation de vidéo audiences, ont été et demeurent parmi mes préoccupations essentielles.

Je resterai vigilant et tenace, à vos côtés, sur tous ces sujets.





# Mon projet

Je suis comme vous, Bâtonniers, préoccupé par le contexte inquiétant voire anxiogène, les atteintes réitérées portées à notre exercice professionnel, à notre statut, à notre robe même, et à travers ces dernières, aux droits de la défense.

L'actualité nous le rappelle encore.

Les divisions mortifères de la Profession rendent plus que jamais nécessaire le rôle unificateur de la Conférence des Bâtonniers.

Je reste résolument optimiste car depuis toujours, la Profession a su relever les défis du renouvellement, sans se perdre.

C'est pourquoi, j'ai l'ambition de rassembler au sein de la Conférence des Bâtonniers tous les Barreaux pour que chacun des Bâtonniers s'y sente écouté et représenté, au besoin sans craindre de réformer les statuts.



**L'écoute et le débat** doivent être consubstantiels à son organisation, je veux y veiller, ayant compris **qu'unité ne signifiait pas uniformité.**

Je veux réussir à maintenir cet équilibre si délicat mais si essentiel, et suis convaincu que mon **expérience** et ma **détermination**, mais aussi mon **humanité** seront mes précieuses alliées.



L'organisation de la Conférence des Bâtonniers peut toujours être améliorée grâce aux apports de chacun.

Il est opportun pour ne pas dire indispensable de s'attacher

l'expertise ainsi que l'engagement de tous les Bâtonniers, et anciens Bâtonniers, qui le souhaiteraient, y compris de ceux qui ne sont pas élus au Bureau de la Conférence.

**J'ai toujours considéré regrettable que les vice-bâtonniers ne puissent pas être élus au Bureau; je soutiendrai la modification des statuts à ce sujet.**

Je veux ouvrir la porte aux bonnes volontés, et sais tout l'enthousiasme et l'énergie que cela apportera.

**Mon objectif premier est de maintenir l'unité toujours si fragile de notre profession, rassembler ses diversités.**

Notre Profession ne doit pas être divisible ou divisée en sous-ensembles disparates car il n'y a qu'un seul serment, de même qu'il n'y a qu'un seul secret professionnel, ABSOLU.

**Je souhaite persévérer dans des projets ambitieux qui ne peuvent aboutir que par un effort commun, ainsi « Barotech » qui doit devenir un outil accessible à tous, pour les grands, moyens comme les petits barreaux, techniquement et financièrement ; c'est le devoir de la Conférence des Bâtonniers de leur offrir ce service essentiel.**



La mise à disposition de réponses immédiates et techniques aux Bâtonniers telles que des modèles ou des matrices, me semble un objectif pragmatique évident, l'essence de la Conférence des Bâtonniers.

Je serai actif dans la promotion de la mutualisation des moyens, que ce soit par exemple par l'aide à la fusion des CARPA ou celle des formations.

Le développement récent de la cybercriminalité impose de partager les expertises des barreaux et de définir de nouvelles garanties collectives avec la SCB.

Les exigences renforcées en matière de cartographie des risques liés aux mouvements financiers des Ordres, des CARPA et des avocats doivent nous conduire à mettre à disposition des bâtonniers les outils utiles.

Ma passion pour cette profession me fait mesurer les dangers qui la menacent et soutient ma volonté de la défendre avec vigueur.

Elle me donne aussi l'énergie de l'accompagner dans l'effort de se réinventer sans déroger aux valeurs de notre serment, afin de construire et non subir un avenir que je crois plein d'opportunités et de prospérité.



Toutes ces raisons m'ont poussé à prendre la décision de me présenter à la Première Vice-Présidence de la Conférence des Bâtonniers.

**J'ai conscience du poids de la tâche mais aussi de sa grandeur tant elle implique de responsabilités et nécessite de réunir tant de qualités humaines : courage, pragmatisme, fermeté, lucidité, habileté et diplomatie.**

Pour y parvenir, il importe que la Conférence continue à tisser le lien entre et avec les Bâtonniers, à rassembler, écouter, aider, soutenir, soulager chacun dans sa tâche quotidienne.



La Conférence doit être proche, transparente, et facile d'accès.

Je veux œuvrer à ce que chacun, qu'il soit Bâtonnier de grand, moyen ou petit barreau, ait le sentiment d'être non seulement représenté et accompagné, mais aussi entendu.

Gardons encore le courage de l'engagement, car l'objectif est beau.

Notre volonté de réussite individuelle et collective est légitime et notre responsabilité dans la société doit nous en donner l'élan.

Nous allons agir, dans cet objectif, nous allons réussir, vous et moi, Bâtonniers, ensemble, **TOUS ENSEMBLE !**

*A très bientôt*